

La santé n'est pas bue, mais le coup est frappé : l'un d'eux est tombé raide mort sur le carreau!!! N'en disons pas davantage.

Ceci était écrit, quand on nous a remis les deux requêtes qu'on peut lire dans nos colonnes de ce jour. C'est un nouveau motif de consolation et d'espérance pour la prospérité de cette ville et le succès de la temperance.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Pendant que certains journaux rêvequent en doute l'excellente santé du pape, les faits leur donnent un démenti. Nous apprenons par le *Diario di Roma* et par des lettres particulières, que le Saint-Père a assisté à la clôture d'un triodu qui a eu lieu dans l'église des Saints Apôtres, pour préparer les fidèles à la fête de la Conception. Après la cérémonie, il a reçu l'hommage de tous les religieux, parlant à quelques-uns d'entre eux avec cette gaieté vive et cette aménité de caractère que n'ont pu altérer les graves sollicitudes de son difficile Pontificat.

—L'archevêque de Constantinople, Mgr. Hillereau, est arrivé à Rome le 20 de novembre. Le but de son voyage est, dit-on, de s'entendre avec le Saint-Siège sur la manière de suivre les négociations entamées avec la Porte-Ottomane pour l'extension des édits de tolérance accordés aux catholiques de la Turquie.

—Mgr. Riario Sforza, neveu du cardinal du même nom, et actuellement camérier du pape, est, dit-on, destiné à remplacer à Turin, en qualité de nonce apostolique, Mgr. Gizzi, auquel la pourpre serait donnée. Mgr. Garibaldi, ancien internonce du St. Siège en France, et qui semblait, il y a peu de tems encore, destiné à la nonciature de Naples, irait occuper le poste bien plus important de Lisbonne, ce qui obligerait à lui envoyer bientôt le chapeau de cardinal. Toutefois cette destination ne pourrait lui être donnée qu'au retour de Mgr. Capaccini, dont le rappel paraît offrir encore quelques difficultés.

—Le *Diario di Roma*, du 16 décembre, annonce que le Saint-Père a conféré la charge vacante de lieutenant civil du tribunal du vicariat de Rome à Mgr. A. Barnabo, prêtre de sa maison, chanoine du Vatican et consultant de la congrégation des évêques et réguliers.

—Mgr. Murad, nouvellement sacré archevêque maronite de Laodicée, a officié pontificalement, pour la première fois, le 5 décembre, dans l'église des religieux de Saint-Antoine du Liban, à Rome. Il était assisté de quatre prêtres, dont deux maronites, un syrien et un grec, auxquels s'étaient réunis tous les élèves maronites du collège de la Propagande. La richesse des ornemens, l'harmonie des chants religieux et le nombreux concours des fidèles de diverses nations ont relevé ce que la cérémonie avait par elle-même d'éclat et d'imposant.

—Le cardinal Pacea est entièrement rétabli de sa chute qui avait, dans le premier moment, inspiré quelques alarmes. L'Eglise romaine a l'espérance de conserver longtemps encore l'une de ses plus belles gloires.

FRANCE.

—Mgr. Roussélet, évêque nommé de Séez, est arrivé, il y a quelques jours à Paris, pour ses informations canoniques.

Celles de Mgr. Jolly, archevêque nommé de Sens, étant terminées, le prélat est reparti pour Séez, où il attendra que le Saint-Père ait accepté sa démission de ce siège épiscopal et autorisé sa translation à Sens.

—Nous avons annoncé, d'après une lettre du Puy, que M. Pierre Péralat, chanoine de cette ville, allait être nommé coadjuteur de Mgr. de Pons, évêque de Moulins. Il paraît que notre correspondant était mal informé. «Malgré son grand âge, dit l'*Echo de l'Allier*, Mgr. l'évêque de Moulins jouit d'une santé inaltérable, et administre parfaitement son diocèse. D'ailleurs, nous croyons savoir que, si Sa Grandeur désirait un coadjuteur, elle n'aurait point à le chercher hors des limites du Bourdonnais.»

—Le chapitre de Montauban s'est rendu, le 28 novembre, auprès de Mgr. de Trélissac, pour le complimenter, à l'occasion du dixième anniversaire de son installation sur le siège épiscopal de cette ville. M. Château, chanoine-doyen, lui ayant présenté les vœux de ses collègues et les siens, le vénérable pontife, réprimant son émotion, a révélé le secret de sa démission et de sa nomination à un canonicat de premier ordre au chapitre royal de St. Denis. Il a ajouté que cette détermination, infiniment coûteuse à son cœur, n'était prise que dans l'intérêt d'un diocèse qui lui était bien cher, et que ce motif, ajouté à la certitude de rester au milieu de son troupeau jusqu'à la fin de ses jours, pouvait adoucir l'amertume de son sacrifice.

Alors, M. l'archiprêtre, s'adressant à Mgr. de Trélissac, lui a témoigné combien le chapitre tenait à célébrer le lendemain, par une messe solennelle, l'anniversaire de son arrivée dans le diocèse, et d'offrir encore des vœux au Seigneur pour la conservation de ses jours et la continuation des grâces qui lui sont nécessaires jusqu'à la fin de son administration. Le prélat a remercié de nouveau et promis de confondre ses prières avec celles du chapitre pour le bien du diocèse.

«Mgr. de Trélissac, dit une lettre, conserve donc le gouvernement, jusqu'à ce que le St. Père l'en ait canoniquement déchargé. On espère que, même alors, il recevra l'ordre de le continuer avec le titre d'administrateur apostolique, jusqu'au moment où il devra le remettre à son successeur. Ainsi, il n'y aura pas de vacance proprement dite.»

—Mgr. Doney, évêque nommé de Montauban, est arrivé à Paris pour ses informations canoniques.

—MM. les abbés Carbon et Carrière, du séminaire Saint Sulpice, honorés de la confiance de Mgr. de Quélen, dont ils étaient si dignes, viennent de recevoir de Mgr. Affre le titre de vicaires-général. Cette double nomination porte à onze le nombre des vicaires-généraux du diocèse de Paris.

—Sur le désir manifesté par son vénérable archevêque, le clergé du diocèse d'Auch quitte en ce moment l'usage du surplis parisien pour reprendre le romain. C'est le 26 novembre que cet ancien costume a reparu dans l'église métropolitaine d'Auch.

—Les RR. PP. de la compagnie de Jésus viennent d'acquérir, moyennant 16,000 fr. les ruines et le clos de l'ancien monastère de Montroland, dans le diocèse de Saint-Claude.

«Espérons, dit l'*Allum* de Pôte que, par une réédification intelligente, le zèle de la société saura bientôt rendre au culte catholique un édifice dont les débris allaient depuis long-temps les amis des arts et de la religion.

De son côté, le *Constitutionnel* annonce avec dépit que quarante Jésuites et soixante postulans viennent de s'établir à Wals, à deux kilomètres du Puy, pour y former une congrégation sous le nom d'*œuvre de la foi*. Il y a plus : déjà cette association compterait des affiliés dans les communes voisines, et jusque dans les collèges et les institutions universitaires. Malheur donc au monopole ! semble s'écrier le *Constitutionnel*.

ALGÉRIE.

—Désormais, il sera embarqué des prêtres sur les steamers-hôpitaux, pour donner aux malades qui sont évacués d'Algérie en France les secours de leur ministère. Mgr. l'évêque d'Alger réglera lui-même un service religieux à bord des bâtimens. Il sera alloué une indemnité de 50 fr. à l'ecclésiastique qui aura accueilli et soigné un convoi de blessés.

ANGLETERRE.

—Le malaise, l'anarchie, un travail de dissolution, en un mot, tourmentent depuis long-temps l'Eglise anglicane ; mille symptômes les lui ont, en accusant l'impuissance des efforts tentés par les évêques, et ces signes se révèlent quelquefois d'une manière singulièrement.

En ce moment, un procès s'instruit devant la cour des arches pour savoir si un ecclésiastique a le droit d'écrire et de soutenir des puéses contraires à ceux du *Livre de prières*, compendium des doctrines de l'Eglise anglicane. Le révérend Henry Head, recteur de Penton, dans le Devonshire, prétend que ce livre est rempli d'absurdités et de contradictions. Il a même attaqué une lettre pastorale de l'évêque d'Exeter qui, à son avis, sacrifiait l'Evangile au profit des livres de prières. M. Head combat aussi la doctrine des sacrements telle qu'elle est enseignée par son Eglise. L'évêque d'Exeter a intenté un procès pour venger sa lettre pastorale ; l'affaire se décidera probablement contre le curé.

D'un autre côté, le conseil privé vient de prononcer en dernier ressort sur un appel qui lui avait été fait d'un jugement de la cour des arches. M. Langly, curé de Whentley, avait été condamné à une interdiction de huit mois, pour être monté en chaire dans un état d'ivresse, et pour avoir, au lieu de prêcher un sermon, parlé comme un insensé, et scandaleusement, sur les affaires privées de plusieurs paroissiens et de sa propre maison. Cela était, en vérité, peu édifiant. Aussi la sentence, prononcée contre cette grave infraction à la discipline, a-t-elle été confirmée.

A l'égard, un certain nombre de paroissiens se sont adressés à l'évêque de Londres, pour protester contre les innovations puseyistes récemment introduites par leur curé dans l'intérieur de l'église et la manière de célébrer les offices. Le prélat a fait à ces plaintes une réponse très-évasive. Cependant il a cru devoir blâmer le curé de faire ordinairement le signe de la croix au commencement et à la fin des prières. Les paroissiens avaient accusé leur curé de croire à la transsubstantiation ; l'évêque n'a pas trouvé les preuves suffisantes et il l'a absout de ce chef d'accusation.

Indulgence ou rigueur envers les propagateurs des doctrines puseyistes, peu importe ! Ces doctrines sont un danger sérieux pour l'Eglise anglicane et rien n'empêchera des notabilités de cette Eglise de proclamer la vraie foi et de s'y soumettre. L'université d'Oxford a déjà donné, sous ce rapport, de remarquables exemples. Les membres de cette université qui, depuis deux années, ont embrassé le catholicisme, sont : MM. G. Talbot, du collège de Ste-Marie ; C. Seagr, du collège de Worcester ; F. Douglas, de l'Eglise du Christ ; W. Lockhart, du collège d'Exeter ; Johnson Grunt, du collège de Saint-John ; P. Renouf, du collège de Pembroke. Au nombre des personnes directement converties par l'enseignement de l'école puseyiste : le révérend M. Wackerbath, trois dames de l'île de Wight, la fille d'un riche gentleman du Derbyshire, un commerçant d'Oxford et beaucoup de membres de l'Eglise anglicane, qui, par leur position sociale, n'ont pas été mis en si grande évidence.

Sont-ce là des symptômes si défavorables pour le catholicisme ? Cependant des protestans fanatiques voudraient le soutenir, et ils s'efforcent de prévenir, du moins par leurs vœux insensés, les développemens de ces symptômes. Bien plus, dans un récent meeting, tenu à Londres par l'association protestante dite l'*Eglise évangélique*, un orateur a annoncé fort gravement que, vu le peu d'influence qu'exerce aujourd'hui le pape, le collège des cardinaux se déciderait probablement, à la mort de Grégoire XVI, à ne pas lui choisir de successeur. Cette assurance n'est-elle pas, sinon une vaine fantaisie, du moins un cri de détresse ?

IRLANDE.

—Cinq nouvelles sœurs ont été reçues mardi dernier au couvent de la